

## ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

*vendredi 2 décembre 2022*

### **Henriette Kamia** **Commandeur de l'ordre de Tahiti Nui**

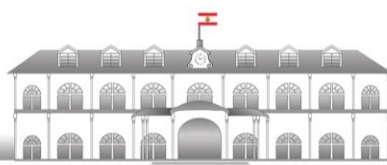
Henriette Kamia,

Vous êtes née le 4 janvier 1955 à Fatu Hiva (Marquises), aînée d'une fratrie de 5 enfants, vous avez passé l'essentiel de votre scolarité à Hiva Oa, avant de poursuivre votre scolarité jusqu'en 1ère à Tahiti. A cet effet, vous décidez très tôt d'acquérir votre autonomie financière en vous engageant à rembourser vous-même vos frais de scolarité. Avec détermination, vous décidez de passer le concours d'entrée à l'école normale pour être institutrice. Mais malheureusement, dans votre 2ème année de formation, vous êtes victime d'une maladie et perdez l'usage de vos yeux. Vous n'aviez alors que 21 ans.

Malgré les appels de vos parents, vous ne vous résignez pas à retourner à Fatu Hiva. Vous décidez de poursuivre votre carrière d'enseignante, en dépit de votre handicap. Avec l'aide du ministère de l'Education, vous vous rendez en métropole, durant 2 ans, pour apprendre le braille et pour parfaire votre formation dans l'enseignement pour enfants déficients visuel. De retour au pays, vous êtes affectée au centre de l'ouïe et de la parole où vous transmettez à d'autres votre goût pour l'autonomie.

Sensible aux difficultés des personnes que vous côtoyez, vous agissez pour éveiller les consciences des personnes autonomes et non autonomes. C'est ainsi que vous vous engagez auprès de l'association Taatira Huma Mero afin de soutenir les adultes porteurs de handicap.

Enseignante dans l'âme et grâce à vos compétences, vous vous êtes battue pour obtenir une formation au baccalauréat. Très active, vous faites vivre l'association que vous



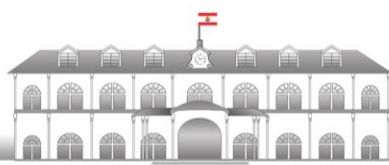
présidez par tous les moyens et transmettez votre goût pour l'émancipation et l'auto-entreprenariat.

Votre dynamisme et votre énergie vous conduisent à la tête de la fédération polynésienne de sports adaptés et handisports dont vous devenez présidente en 1999. Afin de sensibiliser la population au problème de l'accès aux sports pour les handicapés, vous lancez en 2007 la publication d'une revue spécialisée dans ce domaine. Ambitieuse et visionnaire, vous menez la fédération que vous dirigez à se développer, tant au niveau local que régional, jusqu'à signer en 2017 une convention de partenariat régional pour la création du comité francophone du handicap avec la Nouvelle Calédonie et Wallis et Futuna.

Vous comprenez rapidement que tous ces échanges régionaux participent au rayonnement de la Polynésie française dans le Pacifique. Vous participez dès 2010 au « Pacific Disability Forum » où vous portez la voix de la Polynésie française.

En 1995, vous vous engagez politiquement auprès du maire d'Arue. Cet engagement vous mène à l'Assemblée et vous permet de faire valoir les droits des personnes porteuses de handicap au plan institutionnel. Membre du CESC depuis 2005, vous vous familiarisez un peu plus avec l'administration et ses institutions. Vous pouvez ainsi mobiliser davantage de personnes ressources et utilisez vos différentes casquettes dans différents domaines pour défendre vos convictions.

Votre nomination en tant que Présidente de la Fédération Te niu o te huma, vous permet de parachever ce que vous avez commencé en mobilisant les services du pays, la société civile, le monde syndical, l'Etat et les communes, autour de la définition d'un schéma directeur du handicap pour la Polynésie française. Vous vous êtes particulièrement investie depuis la Loi du Pays du 16 avril 2007, relative à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, en militant activement pour faire valoir ce droit au travail. Vous êtes également à l'origine de la Loi du pays du 18 janvier 2022 définissant les conditions d'accès prioritaire pour les personnes reconnues handicapées.



Le travail partenarial engagé par vos soins en faveur des droits des personnes reconnues handicapées se concrétise notamment par l'organisation annuelle, dès 2016, des journées polynésiennes du handicap.

Votre crédo depuis ces dernières années « Jamais rien pour nous sans nous » vous ont permis de développer des partenariats et des échanges constructifs permettant au pays d'améliorer ses politiques publiques pour tous les citoyens.

Élément moteur pour la défense, la promotion et le développement des droits des personnes reconnues handicapées, vous êtes une femme de courage qui a su rassembler les forces vives du Pays pour servir l'intérêt général. Femme de conviction et d'action, vous persévérez depuis plusieurs années afin de définir et participer à la mise en œuvre d'un projet de société inclusif et respectueux de l'intérêt général, où chacun a une place et peut servir la collectivité dont il fait partie.

Vos actes de courage et de dévouement vous ont permis d'être médaillée d'or Jeunesse et Sports en 2013, médaillée officier de l'Ordre de Tahiti Nui en 2017 et médaillée officier de l'Ordre national du mérite en 2022.

Vous êtes un exemple pour tous ceux qui vous côtoient. Votre persévérance dans ce domaine vous permet d'unir, chaque année, un plus grand nombre de personnes à votre vision pour une Polynésie résolument moderne et inclusive.

Ma chère Henriette, vous êtes une ardente et infatigable militante de l'autonomie pour tous, et c'est pour cela que j'ai l'honneur, aujourd'hui, en reconnaissance pour votre dévouement continu, de vous élever au rang de commandeur de l'Ordre de Tahiti Nui.

---

SERVICE DE LA COMMUNICATION

---

